

CERTIFICATION UNIVERSITAIRE PROFESSIONNELLE

« ECONOMIE VERTE »

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon un article publié par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sur l'emprunt écologique, si nous continuons avec nos modes de consommation et de production non durable actuelle, il nous faudra deux planètes en 2050 et quatre planètes en 2100. En effet, les facteurs qui pourraient induire cette situation sont entre autres :

- Une pression sur les ressources naturelles qui ne peut être maintenue: 13 millions d'ha de forêts perdus par an entre 1990 et 2005 au niveau mondial; plus de 110 000/an entre 92 et 2005 au Burkina Faso.
- La pénurie d'eau potable constitue déjà un problème planétaire: d'ici à 2030, on prévoit que 47% des habitants de la planète vivront dans des zones soumises à un stress hydrique grave, contre 35% en 2005.
- Les ressources halieutiques régressent de façon drastique: 52% des stocks de poissons commerciaux sont totalement exploités sans marge d'expansion, environ 20% sont surexploités et 8% sont épuisés.

De plus, les changements climatiques attirent l'attention de tous que les modes de production et de consommation actuels sont à repensés. Les chiffres suivants en donnent la confirmation :

- La 4^{ème} rapport du GIEC indique que si le niveau de réchauffement n'est pas maintenu à 2°C au-dessus du niveau préindustriel les impacts des CC seront catastrophiques.
- Le rapport sur le développement humain 2013 indique que d'ici 2050 un retrait de l'IDH de 12% en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne par rapport à l'hypothèse de base dans un scénario où le réchauffement climatique affecte négativement la production agricole, l'accès à l'eau potable et le degré de pollution.
- Au Burkina Faso en 2009 les facteurs climatiques ont engendré une perte de 268 005 tonnes de céréales, soit une valeur monétaire de 35, 266 milliards de francs (SCADD).

Il ne faudrait pas non plus occulter les crises économiques et les dysfonctionnements du marché qui discréditent le paradigme économique dominant. On note que des volumes importants de capitaux sont investis dans l'immobilier, les combustibles fossiles et les actifs financiers incorporant des produits dérivés mais relativement peu dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports publics, l'agriculture durable, la protection des écosystèmes et de la biodiversité et la préservation des sols et de l'eau. Il y a aussi les stratégies de développement et de croissance économiques qui ont favorisé

l'accumulation rapide de capital physique, financier et humain, au prix d'un épuisement et d'une dégradation excessifs du capital naturel.

L'économie verte cherche à mobiliser la communauté internationale et les pays individuellement à investir dans les secteurs clés dits "verts" et dans "les infrastructures naturelles" comme les forêts et les sols. Elle pourrait être le meilleur pari pour une réelle croissance, une réduction de la pénurie écologique, la lutte contre le changement climatique et pour déclencher un essor d'emplois de qualité dans le 21^{ème} siècle.

C'est dans cette optique que le **Cabinet Procurement Solutions Afrique** en collaboration avec le **l'Université de Ouagadougou**, propose ce séminaire de formation sur **l'Economie Verte**. Cette formation se fera en mode combiné e-learning/présentiel pour ainsi pallier les difficultés liées aux contraintes temporelles, logistiques et financières. Dans le cas échéant elle pourrait être réalisée en mode *présentiel*.

2. OBJECTIFS

Les objectifs de ce cours sont déclinés en objectif global et objectifs spécifiques.

2.1. Objectif Général

L'objectif global de ce cours c'est de permettre aux apprenants de s'approprier de la notion de l'économie verte ainsi que les tentatives de capitalisation des bonnes pratiques.

2.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- S'approprier de la notion d'économie verte à l'échelle globale ;
- D'analyser chaque secteur afin de dégager le lien entre celui-ci et le concept de l'économie verte ;
- Lever les confusions qui pourraient être faites avec les concepts de développement durable et d'économie environnementale.

3. CONTENU DU SEMINAIRE

Le module comportera 10 modules :

- Généralités sur l'Economie Verte ;
- Secteur Energétique en lien avec l'Economie Verte ;
- Secteur de la Foresterie et du paysage en lien avec l'Economie Verte;
- Secteur minier en lien avec l'économie Verte ;
- Secteur Agricole en lien avec l'Economie Verte ;
- Secteur des transports en lien avec l'Economie Verte ;
- Secteur de l'assainissement en lien avec l'Economie verte ;
- Secteur de la construction et du Bâtiment en lien avec l'Economie Verte ;
- Finance verte en lien avec l'Economie Verte ;
- Comptabilité environnementale.

4. GROUPES-CIBLES

Cette certification universitaire s'adresse à tout cadre des entreprises publiques et privées, notamment les diplomates, les acteurs évoluant dans le développement durable, les chercheurs, les étudiants etc...

Pour être éligible à la certification, les candidats doivent être titulaires d'au moins le baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent.

5. METHODES PEDAGOGIQUES

Ce programme de formation sera animé exclusivement par des experts de l'espace UEMOA ayant une grande expérience sur l'économie verte et en technique andragogique.

Les méthodes pédagogiques sont essentiellement actives et sont basées sur des échanges interactifs, d'exposés-débats, des études de cas, des exercices et des jeux de rôle sur la plateforme internet dédiées.

6. DUREE

Ce séminaire de formation est prévu pour une période de **trois (3) semaines** en *mode e-learning* et **une semaine (1) jours** de groupement en *mode présentiel* à Ouagadougou ou sur le site de l'entreprise.

7. PERIODE

La formation se tiendra du **1^{er} au 30 septembre 2015** en mode présentiel.

8. LANGUE

La langue retenue pour cette formation est le **Français**.

9. CONDITIONS FINANCIERES

Le coût par participant est de **750 000 FCFA (1 143.36 Euros)**. Ce montant couvre principalement les frais d'inscription. En tout état de cause, la prise en charge des frais de pause-café, et déjeuner y sont inclus pour les jours de regroupement.

Pour les participants hors zone UEMOA, le coût par participant est fixée à **950 000 F/CFA (1 448.26 euros)**.

10. INSCRIPTIONS

Chaque candidature doit être adressée à Procurement Solutions à travers le formulaire de d'inscription ci-joint et un CV. Le dossier de candidature doit être envoyé à Procurement Solutions, de préférence par e-mail.

11. CONTACT

Procurement Solutions, Siège social : Ouagadougou, 06 BP 10810 Ouagadougou 06,
Tel :(+226) 50 46 88 89/ 70 24 46 32/ 78 88 61 50

E-mail: procurement.solutions.bf@gmail.com

PARTENAIRES DU PROGRAMME :

Université Ouaga II



Université de Ouagadougou

